

Les pays de l'Ottawa depuis Blanchard jusqu'à aujourd'hui : la confirmation d'une régionalisation ethnolinguistique

Anne Gilbert and André Langlois

Volume 30, Number 80, 1986

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/021802ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/021802ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Département de géographie de l'Université Laval

ISSN

0007-9766 (print)

1708-8968 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Gilbert, A. & Langlois, A. (1986). Les pays de l'Ottawa depuis Blanchard jusqu'à aujourd'hui : la confirmation d'une régionalisation ethnolinguistique. *Cahiers de géographie du Québec*, 30(80), 235–247. <https://doi.org/10.7202/021802ar>

Article abstract

The authors are interested by the notion of « pays » as used by Blanchard in his study on the Québec part of the Ottawa region. First, they remind us the particular context in which this notion was used by Blanchard to apprehend a certain form of spatial differentiation within the limits of the region. Second, from the description that was made by Blanchard for 1941, they give us a brief analysis of the evolution of the ethno-linguistic space. In this analysis, they examine the pertinence of the use of such a notion to take into account the present situation in the region.

LES PAYS DE L'OTTAWA DEPUIS BLANCHARD JUSQU'À AUJOURD'HUI : LA CONFIRMATION D'UNE RÉGIONALISATION ETHNO-LINGUISTIQUE

par

Anne GILBERT

*Département de géographie
Université de Montréal, Montréal*

et

André LANGLOIS

*Département de géographie
Université d'Ottawa, Ottawa*

RÉSUMÉ

Les auteurs s'intéressent ici à la notion de pays telle qu'utilisée par Blanchard dans son étude consacrée à la région de l'Outaouais. Ainsi, après avoir rappelé quelques faits généraux sur l'emploi de cette notion par Blanchard, ils précisent le contexte particulier dans lequel celle-ci a été employée pour saisir une certaine forme de différenciation spatiale à l'intérieur des limites de l'Outaouais. Enfin, dans une brève analyse de l'évolution de l'espace ethno-linguistique de la région, à partir de la description qu'en a faite Blanchard, ils s'interrogent sur la pertinence de la notion de pays pour saisir la réalité ethno-linguistique de l'Outaouais actuel.

MOTS-CLÉS : Blanchard, pays, espace ethno-linguistique, Outaouais, blocs, îlots.

ABSTRACT

« Les pays de l'Ottawa » from Blanchard until now : ethno-linguistic regions confirmed

The authors are interested by the notion of « pays » as used by Blanchard in his study on the Québec part of the Ottawa region. First, they remind us the particular context in which this notion was used by Blanchard to apprehend a certain form of spatial differentiation within the limits of the region. Second, from the description that was made by Blanchard for 1941, they give us a brief analysis of the evolution of the ethno-linguistic space. In this analysis, they examine the pertinence of the use of such a notion to take into account the present situation in the region.

KEY WORDS : Blanchard, « pays », ethno-linguistic space, Outaouais, blocks.

*

*

*

Pour nommer ces « territoires allongés sur la rive gauche de l'Outaouais », Raoul Blanchard (1954, p. 10) a fait appel à une notion essentielle de la monographie régionale européenne : celle de pays. Il l'a d'ailleurs utilisée comme titre d'une partie de sa troisième série des *Études canadiennes* (Blanchard, 1949a ; 1954) ¹. Mais surtout il y fait appel à diverses reprises dans sa description de cette région où le compartimentage du milieu physique semble avoir dicté les formes de l'espace ethno-linguistique.

Nous proposons ici une réflexion sur l'intérêt de la notion de pays telle qu'employée par Blanchard pour décrire la variété de l'espace ethno-linguistique outaouais. Nous rappellerons dans un premier temps ce qui, au moment de la préparation des « pays de l'Ottawa », constituait l'originalité de ces pays. Nous nous servirons alors de l'étude de Blanchard et des statistiques du recensement de 1941 sur lesquelles il s'est lui-même passablement appuyé. Nous évaluerons ensuite, toujours à partir des données du recensement, l'ampleur des changements qui ont touché la région pour finalement discuter de la pertinence de la notion de pays pour rendre compte de la réalité ethno-linguistique de l'Outaouais actuel. Mais précisons d'abord quel sens Raoul Blanchard a prêté à cette notion quand il s'est attaqué à la description de ces « vastes régions qui, de la plaine de Montréal et des Laurentides centrales, s'épanouissent vers le Nord-Ouest » (Blanchard, 1954, p. 9).

DES PAYS ETHNO-LINGUISTIQUES

Le mot pays n'était pas courant chez Raoul Blanchard. Dans sa douzaine de grandes études régionales sur le Québec, il ne l'a utilisé avec une certaine régularité que pour la région qui nous intéresse ici. Nous y voyons une volonté d'adaptation aux conditions particulières de l'Outaouais dont le morcellement du relief se double d'une différenciation ethnique de ses occupants. Pour rendre compte de ces conditions, Blanchard aurait fait appel à un concept qu'il aurait par ailleurs utilisé pour saisir la spécificité de certaines régions des Alpes, celui de pays ², et qui fait référence, dans ce cas, à une entité naturelle et aux genres de vie que celle-ci permet ³. Il s'agit vraisemblablement d'une autre forme de cette intégration « horizontale » observée par Louis-Edmond Hamelin (1961, p. 4). Comme il l'a fait pour l'étude de certains thèmes particuliers tels la morphologie glaciaire ou la géographie urbaine, Raoul Blanchard se serait inspiré de ses descriptions des Alpes pour organiser sa présentation d'une région qui leur ressemble à certains égards.

Ainsi, comme pour les Alpes, la forme la plus caractéristique de ce qu'on nomme ici « les pays de l'Ottawa », c'est celle qu'on décrit comme la grande vallée, celle de l'Ottawa (Blanchard 1925, p. 4 ; 1954, p. 9), avec son arrière-pays laurentien, drainé par les vallées descendant vers la rivière maîtresse. C'est le long de celles-ci que s'est d'abord fixé le peuplement : le long de l'Ottawa, sur les terres basses puis vers l'intérieur, le long de ses tributaires, à la suite des chantiers. Ce peuplement en fut un d'origines diverses. Aux premiers défricheurs anglais ou écossais sont venus s'ajouter les colons irlandais et français. Or ces populations ethniquement différentes se sont, jusque dans les années quarante — « Les pays de l'Ottawa » sont parus dans *La revue de géographie alpine* en 1949 —, assez peu mêlées. Des territoires sont restés nettement britanniques alors que d'autres sont foncièrement français. La poussée de l'élément français a bien sûr fait en sorte que les blocs britanniques étaient déjà fort effrités au moment de la parution de l'étude. Mais, les communications d'une vallée à l'autre ayant été longtemps difficiles — elles le restent encore —, les populations des

différentes ethnies sont restées relativement isolées et Blanchard leur a reconnu des territoires distincts. Cela n'est pas sans rappeler les Alpes, encore une fois, où dans certaines régions les vallées sont demeurées longtemps repliées sur elles-mêmes en conservant leur originalité (Blanchard 1925, p. 189).

Ces vallées alpestres décrites par Raoul Blanchard étaient cependant nettement plus différenciées que celles de l'Outaouais. Il n'a d'ailleurs jamais procédé à une délimitation rigoureuse de ces dernières comme il l'avait fait pour les premières. Tout au plus a-t-il proposé l'existence des pays de l'Ottawa en soulignant les différences plus ou moins marquées entre les divers territoires qui forment l'ensemble. C'est que l'originalité des pays de l'Ottawa diffère de celle qui donne aux pays alpins leur raison d'être. Elle se fonde moins sur les diverses formes d'utilisation du sol que sur leurs caractères socio-culturels. L'ethnie a en effet remplacé ici les genres de vie associés aux bassins (*ibid.*, p. 152 sq) comme principe de délimitation des groupes régionaux. En fait foi la structure de cette étude sur les pays de l'Ottawa où les thèmes choisis diffèrent de ceux qu'a privilégiés ailleurs Blanchard : les chapitres sur les facteurs et les genres de vie anciens et actuels des premières études (voir Blanchard, 1935, p. 361 sq) sont remplacés ici par des chapitres portant sur les traits physiques, les étapes de l'occupation et les formes actuelles de l'exploitation. La séquence selon laquelle sont abordés ces différents thèmes témoigne par ailleurs de l'importance qu'a accordé l'auteur au facteur ethnique : la succession choisie pour les Cantons-de-l'Est — le relief, l'agriculture, l'industrie et le peuplement —, région où la différenciation ethnique a aussi un rôle important (Blanchard, 1947, p. 569 sq), a fait place à la séquence faits physiques, peuplement, industrie et agriculture. Les caractères de la population qui a progressivement exploité le territoire sont présentés avant même les grands traits de cette exploitation. Pour reprendre l'expression de Louis-Edmond Hamelin, les nuances arrivent ici avant le tableau général (Hamelin 1961, p. 4). Blanchard aurait en effet senti que l'Outaouais pouvait difficilement se comprendre hors de ces nuances.

Aussi, en présentant la région comme un ensemble de pays, Raoul Blanchard aurait adapté, en s'appuyant sur l'ethnie, une notion qu'il avait utilisée ailleurs en référence à l'activité rurale ou à l'habitat. Il a utilisé un critère qui ne se lit plus aussi directement dans le paysage⁴. Sa géographie était déjà plus explicative. L'interprétation sur laquelle elle se fonde était en même temps plus susceptible de survivre à ces changements qui ont si fortement marqué le paysage de l'Outaouais. C'est ce que nous nous proposons de vérifier maintenant.

LES PAYS DE L'OTTAWA EN 1941

« Soixante-douze pour cent de Français d'origine, 24% de Britanniques, quelques 1 600 Allemands, une poignée de Polonais, un groupe de Sauvages dans les Réserves, tel se présente l'élément humain des pays de l'Ottawa en 1941 » (Blanchard 1954, p. 96).

La région définie par Raoul Blanchard comme formant les pays de l'Ottawa se caractérise du point de vue ethnique par la suprématie de deux groupes, ceux qu'il nomme les Anglais et les Français. La prépondérance de la population d'origine française, majoritaire, depuis les années 1880, s'y affirme clairement quoique, selon Blanchard, son progrès ait été moins décisif ici que dans les Cantons-de-l'Est où elle constituait déjà 84% de la population en 1931 contre 70% au même moment dans les pays de l'Ottawa (*ibid.*). La région que nous avons pour notre part délimitée comme

étant celle de l'Outaouais présente, du point de vue de l'ethnie, les mêmes caractéristiques. En effet, même si l'on exclut le comté d'Argenteuil qui, pour Raoul Blanchard, faisait partie des pays de l'Ottawa — nous conformant ainsi aux limites de l'actuelle région administrative⁵ (voir figure 1) —, la nette domination des deux groupes composés des Français d'origine et des Britanniques de même que la suprématie des premiers sur les deuxièmes sont toujours les traits marquants du rapport inter-ethnique (tableau 1). En 1941, à travers la région ainsi délimitée, deux blocs demeurent plus particulièrement britanniques selon Blanchard : les rives de la Basse Gatineau, qui représentent toujours le domaine irlandais avec 5 096 Britanniques contre 2 614 Français d'origine à l'intérieur des 8 municipalités correspondantes ; et le Pontiac, qui regroupe près du tiers des « Anglais » de l'Ottawa et qui demeure en 1941 à majorité britannique, constituant « probablement le seul comté de son espèce dans la province » (*Ibid.*, p. 99). À ces deux blocs s'en ajouterait un troisième si l'on incluait l'actuelle MRC d'Argenteuil dans la région d'étude. Dans « Les pays de l'Ottawa », Blanchard souligne en effet la présence majoritaire des Britanniques dans Argenteuil jusqu'en 1931, alors qu'ils ne constituent plus, en 1941, que 36% de la population.

Tableau 1
L'importance numérique des groupes ethno-linguistiques dans l'Outaouais

Année	Population Totale	Britanniques			Total	Français	Autres
		Anglais	Irlandais	Écossais			
1941 *	121 163	7 501 (6,2%)	14 750 (12,2%)	3 659 (3,0%)	25 955 (21,4%)	91 698 (75,7%)	3 138 (2,6%)
1961 **	176 721	—	—	—	34 289 (19,4%)	139 549 (79,0%)	2 884 (1,6%)
1981 **	243 262	—	—	—	42 175 (17,3%)	195 540 (80,4%)	6 070 (2,5%)

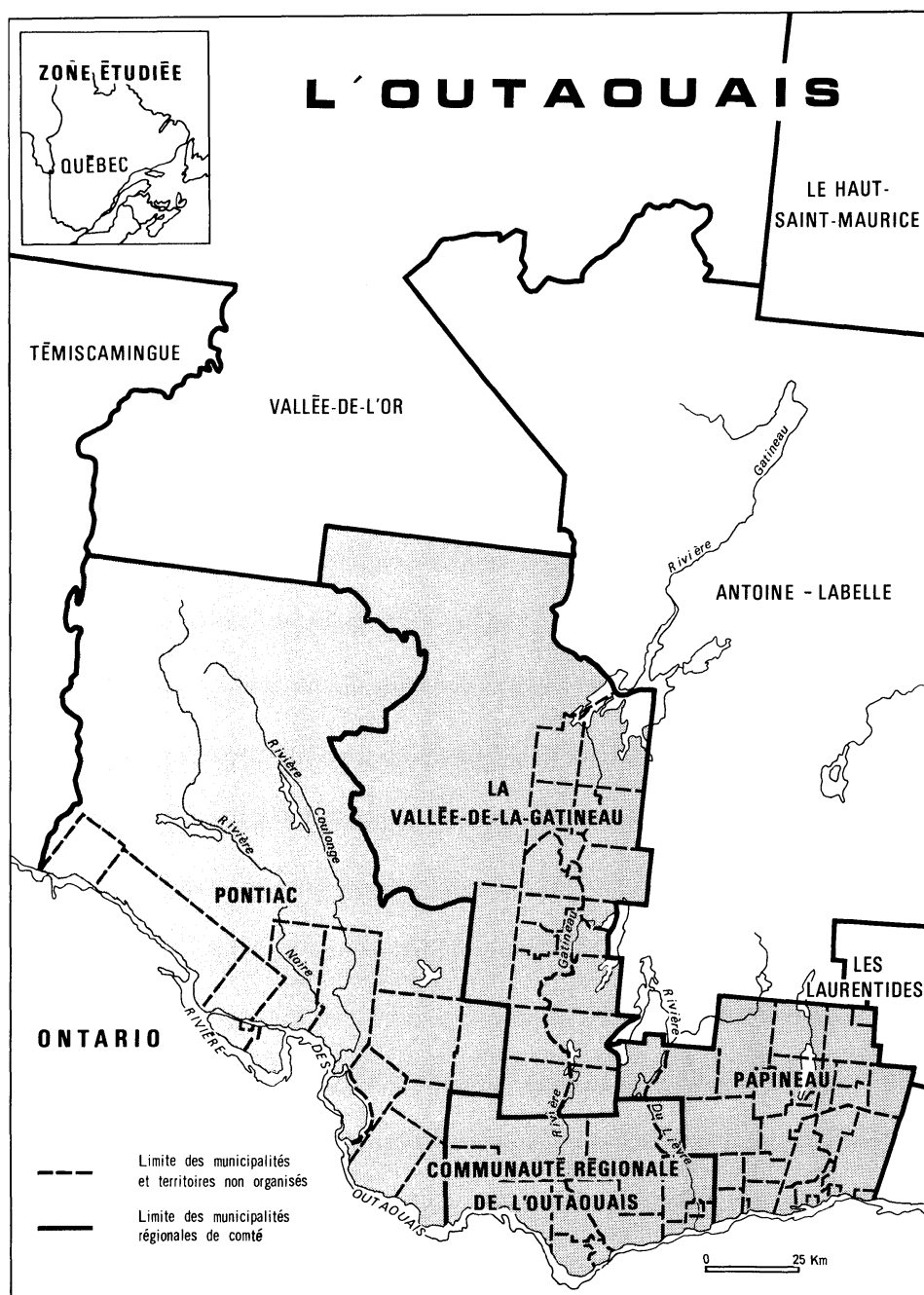
* Les chiffres indiqués se rapportent à l'origine ethnique.

** Les chiffres indiqués se rapportent à la langue maternelle.

Source : Recensements du Canada 1941, 1961 et 1981.

Pour Blanchard, ces blocs représenteraient « l'écho de la vieille colonisation » britannique : colonisation américaine, puis écossaise ou irlandaise protestante dans les cantons du sud d'Argenteuil, ceux-ci étant par la suite soumis à l'infiltration française alors que les Britanniques se trouvaient refoulés vers les collines septentrionales du comté ; invasion des Irlandais catholiques plus à l'ouest, au-delà du bloc foncièrement français de la Petite-Nation (devenue comté, puis MRC de Papineau). L'emprise irlandaise s'est en effet affirmée sur les basses terres de l'Ottawa durant le second quart du XIX^e siècle, noyant les peuplements américains et écossais liés aux premiers défrichements et monopolisant les terrains toujours vierges, notamment du Pontiac, où les Irlandais ont continué d'affluer bien après 1850. Elle a gagné aussi l'intérieur alors que, depuis Hull, les colons irlandais ont remonté la Gatineau dont ils ont occupé progressivement toute la basse vallée avant d'être devancés plus au nord par les Français qui les ont ainsi encerclés par l'arrière.

Figure 1



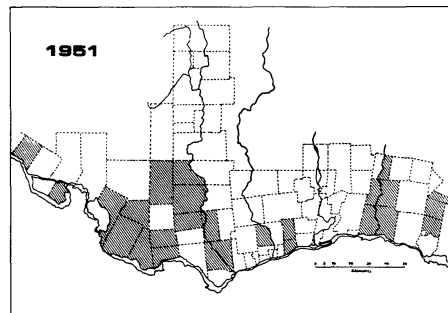
Source: Gouvernement du Québec, Ministère de l'Énergie et des Ressources, 1983

On peut observer, à l'aide de la figure 2, les localisations respectives des deux groupes ethniques dominants dans l'Outaouais. Construite à partir des données du recensement de 1941, celles-là même qu'a utilisées Blanchard pour confectionner la figure 6 dans « Les pays de l'Ottawa » — figure qui représentait les cantons à majorité britannique — (*Ibid.*, p. 98), elle s'en rapproche beaucoup. En effet, au sein de la région, on peut observer la même succession de zones à majorité britannique ou française, depuis le comté Papineau jusqu'à l'ouest de celui de Pontiac. De même la Haute-Gatineau y apparaît toujours comme un territoire à grande majorité francophone. Le découpage régional utilisé étant celui qui est en vigueur aujourd'hui, les deux cartes présentent toutefois des différences, surtout dans la zone de l'actuelle Communauté régionale de l'Outaouais (CRO). Suite aux nombreux regroupements municipaux qu'a connus cette partie du territoire depuis l'étude de Blanchard, notre découpage est moins fin que le sien et l'existence de quelques zones de concentration britannique y est moins évidente. Par exemple, le bloc britannique qui, d'après Blanchard, s'étend sur les rives de la Basse Gatineau jusqu'au point de confluence avec l'Outaouais occupe sur notre carte une aire plus restreinte. Notre représentation cartographique permet néanmoins de dresser des observations plus précises sur l'organisation spatiale des groupes ethniques dans l'Outaouais. Le fait d'avoir différencié les municipalités à forte majorité française ou britannique de celles présentant une faible majorité, et celui d'avoir également distingué celles où ni les Britanniques ni les Français ne sont majoritaires permettent de mieux structurer spatialement l'emprise de chacun de ces groupes sur des portions de l'espace régional.

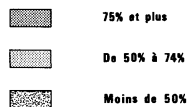
Ainsi, la figure 2 indique qu'en 1941 deux blocs — pour reprendre l'expression de Blanchard — sont très majoritairement français : un premier au nord, correspondant à la moyenne et haute vallée de la Gatineau (bloc A), un second à l'est, que Blanchard avait relié à la colonisation française de la Petite-Nation (bloc B). Deux autres blocs, toujours dominés par la population d'origine française, y apparaissent mais l'emprise française y est moins marquée que dans les deux blocs précédents. Il s'agit, d'une part, d'une zone urbanisée (bloc C), correspondant plus ou moins au territoire couvert par la CRO, et d'une zone rurale (bloc F) coupant en deux le Pontiac anglophone. Ces deux blocs se composent d'un noyau relativement peu étendu, comprenant les municipalités à forte majorité française (supérieure à 75%), et d'une large zone de transition qui, elle, regroupe les municipalités à faible majorité française (inférieure à 75%). La zone de transition du bloc C joint les blocs à caractère britannique de l'est de Pontiac (bloc D) et de la vallée de la Gatineau au nord de l'actuelle CRO (bloc E). Ces derniers se structurent également autour de noyaux à forte majorité britannique auxquels peut être rattachée une zone de transition à faible majorité britannique, i.e. ne dépassant pas 75%.

Entre ces blocs, ou encore sur leurs marges, s'insèrent un deuxième type de concentrations qu'on identifiera par le terme d'îlots. Il s'agit de zones qu'on ne peut assimiler aux blocs car elles ne comptent pas de noyaux, c'est-à-dire de municipalités présentant une forte majorité. Un premier îlot britannique s'insère entre les deux blocs constitués du comté de Papineau et de la CRO (îlot H). Un deuxième se localise à l'ouest du Pontiac (îlot G). Il est isolé du reste du Pontiac anglophone (bloc D) par le bloc francophone H. Enfin, deux autres îlots s'identifiant à des zones où ni les Britanniques ni les Français d'origine ne sont majoritaires (îlots I et J) marquent le passage d'un bloc britannique à un bloc français. Ces deux îlots se composent en fait de municipalités où une partie importante de la population est d'origine autre que britannique ou française, notamment d'origine allemande.

LES CANTONS À MAJORITÉ BRITANNIQUE SELON BLANCHARD



IMPORTANCE DE LA POPULATION
SELON L'ORIGINE



LES ESPACES ETHNO - LINGUISTIQUES

DANS LES MUNICIPALITÉS DE
L'OUTAQUAIS 1941-1981

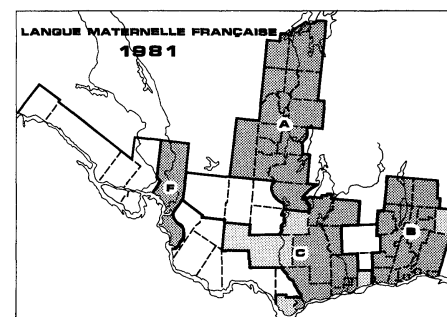
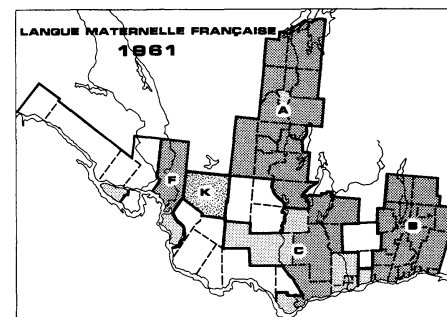
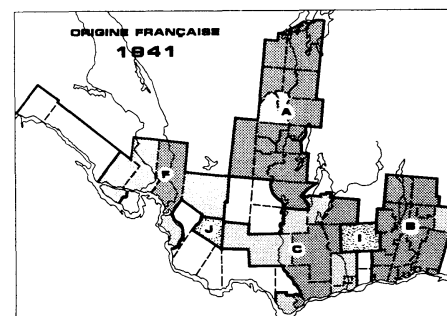
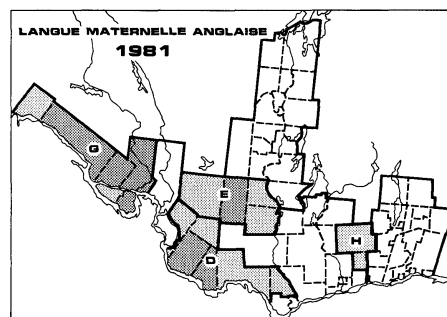
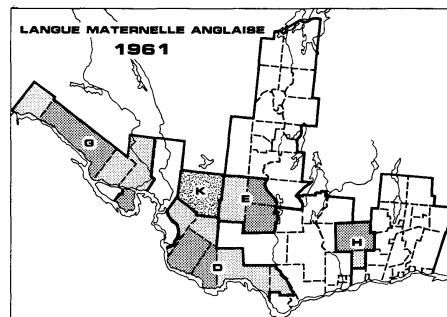
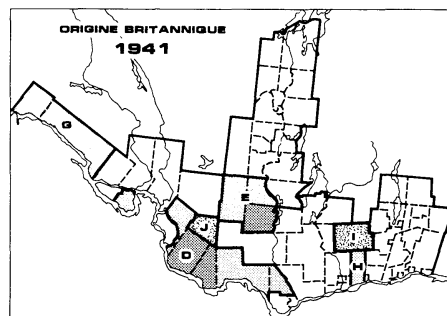


Figure 2

Bref, comme on vient de le voir, cette décomposition de l'espace ethnique de l'Outaouais en blocs et en îlots permet de mieux appréhender la structure d'ensemble de cet espace. L'existence des noyaux, à partir desquels se structurent les blocs ethniques, nous permet d'identifier des points d'ancrage, c'est-à-dire des lieux à partir desquels rayonne une population ethnique organisée socialement et culturellement dans l'espace. Il s'agit donc de composantes de l'espace ethnique dont la stabilité devrait être grande à moins qu'un processus remettant en cause l'existence même de cette population en tant que groupe socio-culturel organisé ne fasse son œuvre. Par contre, les zones de transition et les îlots sont les lieux par excellence du changement provoqué par les moindres processus d'ajustement. En effet, ces zones sont instables de par leur nature même car elles se trouvent soumises aux conditions imposées par la dynamique d'une population ethnique donnée.

Ainsi, en localisant ces composantes de l'espace ethnique, il fut possible d'identifier, dans la structure régionale de l'Outaouais, les points forts et les points faibles à partir desquels une étude plus précise de l'évolution des formes de cet espace peut être menée. Par exemple, dans ses quelques considérations sur le devenir des pays de l'Ottawa, Blanchard prévoyait à plus ou moins longue échéance la disparition de la population d'origine britannique (*Ibid.*, p. 99). C'était ne pas tenir compte de la force des noyaux ethniques britanniques, comme celui du Pontiac, dont le rôle dans la structuration de l'espace qui les entoure est évident, ce qu'illustre la figure 2. En effet, la nature même des concentrations qu'ils abritent laissait présager que les blocs et îlots de l'Outaouais ne connaîtraient pas la même évolution. C'est donc par le biais de cette approche que nous essaierons de saisir l'évolution qui s'est accomplie dans l'espace ethno-linguistique de l'Outaouais, afin d'ajouter à ce que Blanchard a à peine esquissé dans son étude sur l'Outaouais.

LES PAYS DE L'OTTAWA DE 1941 À 1981

Depuis 1941, la prépondérance française n'a cessé de s'affirmer dans les pays de l'Ottawa. Les groupes de population d'origine britannique n'en sont cependant pas disparus. Le nombre de citoyens qui déclarent toujours l'anglais comme leur langue maternelle en fait foi. Ceux-ci constituaient 19,4% de la population totale de la région en 1961. Plus récemment, en 1981, ils représentaient encore 17,34% de celle-ci. Quant à la proportion de Francophones, elle s'élevait à 80,38% de la population totale de l'Outaouais en 1981.

Ces deux groupes, anglophone et francophone, occupent des portions fort différentes de l'espace régional. Les cartes établies à partir des données des recensements de 1961 et 1981 portant sur la langue maternelle le démontrent clairement. Non seulement la différenciation spatiale observée entre les deux ethnies dominantes au début des années quarante ne s'est pas estompée, mais elle se prolonge aussi dans l'emprise qu'ont les groupes linguistiques sur certaines parties de la région. En effet, des groupes régionaux sont encore très visibles dans l'Outaouais aujourd'hui, et ce même si l'on cartographie la population sur la base de la langue maternelle, indicateur plus précis que celui de l'origine ethnique dont nous nous sommes servis jusqu'ici à la suite de Blanchard⁶.

De 1941 à 1981, l'espace ethno-linguistique de l'Outaouais s'est considérablement simplifié, accusant les mêmes tendances à la polarisation observées dans d'autres espaces partagés entre les groupes francophone et anglophone (Laponce, 1980a,

1980b, 1984 ; Waddell, 1982). Les blocs, qu'ils aient été structurés par des noyaux de population d'origines française ou britannique, se sont généralement affirmés. Cette affirmation s'est réalisée, bien sûr, au détriment des îlots qui ont été soit intégrés complètement à des blocs voisins, soit grugés et diminués au profit de concentrations mieux établies⁷.

Durant la première partie de la période s'étendant de 1941 à 1981, c'est surtout le groupe d'origine britannique qui semble avoir confirmé son emprise sur certaines portions de la région. En effet, si l'on compare la situation de 1941 à celle de 1961 (figure 2), on y observe un raffermissement de l'emprise spatiale de ce groupe. Le bloc de la basse vallée de la Gatineau (bloc B) a vu par exemple son noyau intégrer deux nouvelles municipalités en 1961. Le bloc est du comté de Pontiac (bloc D) s'est pour sa part étendu pour englober une municipalité où aucun des deux groupes ethniques dominants n'avait pu confirmer sa majorité en 1941 (îlot J). Enfin, on remarquera que deux concentrations britanniques qui, en 1941, étaient associées au type « îlots » se sont transformées en blocs. D'abord, à l'ouest du Pontiac, l'îlot G s'est transformé, sur la base de la langue maternelle, en un bloc regroupant cinq municipalités, et cela au détriment du seul bloc francophone du Pontiac (bloc F) dont l'importance a considérablement diminué. Puis, à l'est, l'îlot H est devenu lui aussi un bloc en intégrant l'îlot I maintenant disparu et dans lequel on retrouvait une présence relativement importante d'Allophones ; illustration de la puissance assimilatrice du groupe britannique dans cette région. Bref, l'ensemble du Pontiac, lieu de la résistance la plus efficace à l'invasion du groupe francophone selon Blanchard (1954, p. 89), apparaît encore plus nettement comme une chasse gardée de la population d'origine britannique, celle-ci semblant imposer sa langue à une partie importante de la population de cette zone.

Dans cette consolidation des espaces à majorité britannique en des espaces majoritairement anglophones, on peut discerner le résultat de certains processus que Blanchard n'a pas manqué de mettre en lumière pour rendre compte de l'évolution des rapports inter-ethniques au cours des premières décennies du XX^e siècle. En effet, en s'appuyant sur l'analyse des changements démographiques de quelques municipalités majoritairement britanniques entre 1891 et 1941, Blanchard faisait remarquer que, si l'émigration et la faible natalité déciment les rangs des Britanniques, ceux-ci émigrent proportionnellement en moins grand nombre que les ruraux d'origine française. Ce phénomène d'émigration différentielle a entraîné, dans une certaine mesure, une stabilité relative du rapport des effectifs anglophones/francophones. L'évolution qu'a connue la municipalité qui forme en 1961 l'îlot K, et où la majorité française constatée en 1941 a disparu, nous permet de supposer que ce phénomène serait encore actif pour la période qui nous intéresse ici.

Les limites des concentrations de population d'origine française hors du Pontiac sont restées relativement stables de 1941 à 1961. L'extension du bloc de la Haute-Gatineau (bloc A), celle du bloc qui correspond à l'actuelle CRO (bloc C), sont les mêmes en 1961 qu'en 1941. En fait, le seul changement notable concerne la zone de concentration de Papineau (bloc B) qui s'est étendue vers l'ouest pour englober une municipalité riveraine de l'Outaouais laquelle faisait partie de l'îlot britannique H en 1941.

À partir de 1961, c'est au tour de la population d'origine française d'accentuer sa présence dans certaines zones de l'Outaouais. La carte localisant les Francophones et les Anglophones en 1981 (figure 2), comparée à celle de 1961 et à celle des groupes ethniques en 1941, le montre bien. Ainsi, le bloc francophone de la CRO (bloc C) voit

son noyau s'étendre vers l'est pour border l'ancien bloc britannique H, redevenu un îlot, et dont on peut prévoir la disparition éventuelle à plus ou moins longue échéance. Aussi, le bloc francophone du Pontiac, dont l'importance avait considérablement diminué durant la période précédente, montre un renversement de cette tendance à la baisse puisque la présence francophone s'y est affirmée.

Durant cette même période, le processus de consolidation de l'espace anglophone se poursuit néanmoins. Les blocs de l'est du Pontiac et de la Basse-Gatineau (blocs D/J et E/K) se rejoignent en 1981, suite à l'intégration de l'îlot K dont la population se caractérisait en 1941 par une présence importante de certains groupes ethniques minoritaires. D'autre part, le bloc britannique de l'ouest du Pontiac s'affirme très nettement, non seulement en élargissant son noyau, mais également en intégrant une municipalité majoritairement francophone en 1961.

Les transformations de l'espace ethno-linguistique qui se sont produites au cours de la période qui s'étend de 1941 à 1981 ont donné à cet espace une physionomie simplifiée. À la succession d'espaces français puis britanniques depuis Papineau jusqu'à l'ouest du Pontiac, telle qu'on a pu l'observer sur la carte de 1941, succède une partition en deux grandes zones : l'espace francophone à l'est, l'espace anglophone à l'ouest, le passage de l'un à l'autre s'effectuant par une zone de transition sise à l'ouest de la CRO. Ces espaces se structurent autour de noyaux à la fois plus étendus et plus polarisés vers leur centre géographique respectif. Seul le bloc constitué des deux municipalités francophones du Pontiac vient briser cette géographie nouvelle.

LES PAYS DE L'OTTAWA : UNE STRUCTURATION CHANGEANTE

Les territoires réunis aujourd'hui pour former la région de l'Outaouais ne s'identifient pas tous au même degré de l'ensemble régional. D'une part, les limites de la région ont été et restent encore difficiles à établir, les populations de l'Outaouais étant largement tributaires de celles de la région montréalaise, en particulier du point de vue généalogique (Lapointe, 1981 et 1983). D'autre part, les caractères de l'identité régionale sont toujours difficiles à cerner car la réalité socio-culturelle de l'Outaouais « souffre » du morcellement ethnique du territoire entre deux ethnies, deux langues (Lapointe, 1981). Pour mieux faire sentir l'identité de l'Outaouais, Raoul Blanchard a fait un usage particulier de la notion de pays, lui donnant la dimension ethno-linguistique nécessaire à la compréhension de la région. Il se conformait ainsi, d'une certaine façon, aux « coutumes » en vigueur dans l'Outaouais où, encore aujourd'hui, on n'hésite pas à référer aux « petites patries » pour mettre en lumière la réalité géo-historique. Que sont devenus ces pays de l'Ottawa décrits par Blanchard ? La notion de pays à laquelle il a eu recours est-elle toujours utile à la description et à la compréhension de l'espace ethno-culturel de l'Outaouais ?

À la lumière de notre étude de l'évolution de la répartition spatiale des groupes ethno-linguistiques dans la région depuis 1941, il apparaît que les pays sont toujours aussi réels dans l'Outaouais des années 1980 et que la notion reste très utile pour en décrire la configuration. En effet, l'organisation spatiale des groupes ethno-linguistiques est restée, somme toute, assez stable. Les espaces où l'un ou l'autre des groupes dominants avait assuré sa suprématie avec une forte majorité en 1941 ont très peu changé. De même, les zones dites de transition ont parfois connu un changement de leur population majoritaire, mais elles ont été généralement intégrées au noyau

auquel elles se rattachaient. Seuls les îlots ethniques faiblement majoritaires ont été les lieux de véritables renversements du rapport inter-ethnique. Certains ont disparu en prenant le caractère général de la zone où ils se situaient, d'autres se sont érigés en bloc comme ce fut le cas pour l'ouest du Pontiac. Mais, si l'on peut toujours différencier des pays de l'Ottawa, ces derniers se distinguent cependant de ceux qu'avait reconnus implicitement Blanchard. Des nombreux pays dont il avait souligné l'originalité dans les pages qu'il consacrait notamment à la colonisation, plusieurs ont en effet perdu aujourd'hui leurs caractères distinctifs. Les mouvements de population auraient été suffisamment importants dans les hauteurs qui séparent les vallées tributaires de l'Outaouais pour que ces territoires se distinguent de moins en moins des vallées qu'ils bordent et que le compartimentage régional s'estompe. Ainsi, par exemple, les collines séparant les vallées de la Lièvre et de la Petite Nation — elles correspondent grossièrement au territoire circonscrit en H/I en 1961 — ont vu leur majorité anglophone fortement diminuer de 1961 à 1981. De plus, l'existence de «groupes ne représentant pas une majorité française» (Blanchard, 1954, p. 99) qui viendrait s'interposer «dans l'intérieur» entre les populations francophones qui occupent en majorité les deux vallées semble fortement menacée aujourd'hui. De même, les transferts linguistiques dans les vallées elles-mêmes, et plus particulièrement dans les zones de contact entre les populations d'origine britannique et celles d'origine française localisées généralement plus au nord, en auraient homogénéisé les caractères socio-culturels. L'exemple de la Lièvre est ici intéressant : la communauté irlandaise de la basse vallée — elle correspond à une partie de la municipalité à faible majorité francophone du bloc C en 1961 — que Blanchard identifie comme étant toujours majoritaire à Buckingham dans les années quarante (*Ibid.*) se confond de plus en plus au cours de la période 1961-1981 avec le groupe qui la borde en amont. S'il existe toujours des groupes régionaux sur la base de l'ethnie et de la langue dans l'Outaouais aujourd'hui, ils ne correspondent donc plus tout à fait à ceux décrits par Blanchard. En effet, l'organisation spatiale des pays a changé et le sens même qu'on peut prêter au concept s'en trouve modifié. Les contraintes matérielles qu'exerce l'environnement physique sur les communications ayant diminué, les contours des pays sont moins conditionnés par les bassins des rivières que par les canaux qui permettent maintenant à la culture de rayonner. Un processus différent de celui qu'avait conceptualisé Blanchard agit aujourd'hui pour différencier au sein de l'espace régional des unités distinctes. Il lui est toutefois équivalent, la différenciation spatiale prenant toujours sa force dans le réseau de relations qui se tisse entre les territoires qui composent la région. Ces conditions différentes ont fait en sorte que la mosaïque ethno-linguistique décrite par Blanchard a fait place à une nouvelle organisation, à la fois plus simple et plus rigide, générée par deux grands pôles : le Pontiac et celui de Papineau/Haute-Gatineau. Cette cristallisation a également produit une différenciation plus nette de l'espace ethno-linguistique suite à la substitution fréquente des zones de transition, très apparentes en 1941, par des ruptures brutales définissant des frontières beaucoup plus nettes entre les zones d'occupation francophone et anglophone en 1981.

En résumé, notre analyse de l'évolution des formes de l'espace ethno-linguistique de l'Outaouais a permis d'identifier certaines tendances à partir desquelles, à l'instar de Blanchard, on peut proposer un scénario plausible quant à l'avenir des pays de l'Ottawa. Si l'on accepte l'idée que le bloc ethnique, tel qu'il a été défini et utilisé dans cette étude, est la seule organisation spatiale susceptible d'assurer une certaine stabilité à une ethnie dans un milieu, on peut affirmer que la structure de l'espace ethno-linguistique de l'Outaouais, telle qu'elle apparaît en 1981, ne changera pas ou peu. Entre autres, la disparition du Pontiac anglophone devient tout-à-fait improbable

étant donné le rôle de pôle qu'il s'est acquis au niveau de l'Outaouais et qui, de surcroît, profite largement de la vitalité de la région de la Capitale nationale.

NOTES

¹ Comme nous le soulignait Louis-Edmond Hamelin dans une lettre datée du 14 juillet 1985, il se pourrait que ce titre ne soit pas de Blanchard. En effet, une présentation des chapitres différente de celle des autres études sur le Québec et l'inconsistance dans l'emploi du mot pays dans cette présentation peuvent laisser croire à une initiative de l'éditeur de « coiffer de "les pays" l'ensemble des morceaux » sur la région rassemblé ici. Dans *Le Québec par l'image* paru en 1949 Blanchard n'annonce-t-il pas d'ailleurs la région en question par « les régions de l'Outaouais » ?

² Celle de la zone intra-alpine du Nord par exemple (Tarentaise, Maurienne, Oisans). Voir Blanchard (1925, p. 152-179).

³ L'équipe du G.É.C.E.T. de l'Université Laval, sous la direction de Louis-Edmond Hamelin, a reconnu différents sens au mot pays : celui de territoire habité par une collectivité spécifique, d'État indépendant, d'entité sociologique et de zone d'aménagement (1979). Or si les pays de Raoul Blanchard — par exemple les pays du Saint-Laurent (Blanchard 1947, p. 191) — se rattachent au premier de ces sens, ils ne s'y réduisent pas exclusivement. Les pays de Blanchard, comme ceux des autres membres de l'École française de géographie, sont d'abord des faits de géographie physique, auxquels correspondent généralement une vie agricole et des relations particulières. On peut leur greffer une collectivité spécifique mais il peut s'agir aussi de régions strictement naturelles (Meynier 1969, p. 100 sq).

⁴ Les peuplements d'origine ethniques différents n'en ont pas moins une géographie fort différente, voir Eberle (1983).

⁵ Les limites de la région 07 qui ont, à la suite de la parution du document *Le choix des régions*, fait l'objet du litige que la Commission Robidas a eu pour mandat de régler ne sont pas celles qui séparent l'Outaouais de la MRC d'Argenteuil (Gouvernement du Québec, 1984).

⁶ En fait, ce passage de l'origine ethnique à la langue maternelle a plusieurs raisons d'être. D'abord nous voulions, pour 1941, un indicateur susceptible de nous révéler avec la plus grande précision possible l'importance des différentes ethnies dans la colonisation de la région. À cet égard, l'origine ethnique nous semblait l'indicateur le plus approprié. À partir du contexte de 1941, établi à l'aide de l'origine ethnique, ce qui nous a intéressé concernait la situation socio-linguistique des populations de la région telle qu'elle apparaissait en 1961 et 1981. De cette façon, nous pouvions tenir compte de certains processus, tels l'assimilation culturelle et les transferts linguistiques, qui participent de façon significative à l'évolution des formes de l'espace ethno-linguistique.

⁷ Cette simplification de l'espace ethno-linguistique tient pour une part à la nature différente des données cartographiées qui portent ici sur la langue maternelle. Elle traduit les processus mentionnés à la note 6 et met en lumière l'impact respectif des deux groupes ethniques dominants sur la culture dans les différents territoires.

SOURCES CITÉES

- BLANCHARD, Raoul (1925) *Les Alpes françaises*. Paris, A. Colin.
 — (1935) *L'est du Canada français*. Montréal, Beauchemin.
 — (1947) *Le centre du Canada français*. Montréal, Beauchemin.
 — (1949a) Études canadiennes. III. Les pays de l'Ottawa. *Revue de géographie alpine*, 37 : 135-272.
 — (1949b) *Le Québec par l'image*. Montréal, Beauchemin.
 — (1954) *L'ouest du Canada français. II. Les pays de l'Ottawa, l'Abitibi-Témiscamingue*. Montréal, Beauchemin.
 EBERLE, Ingo (1983) *Les abandons de ferme et la concentration de l'habitat dans l'Outaouais rural québécois*. Ottawa, Université d'Ottawa, Notes de recherches du Département de géographie, n° 42. Traduit de l'allemand par Anne Gilbert.
 GOUVERNEMENT DU QUÉBEC (1983) *Le choix des régions*. Québec, Éditeur officiel du Québec.

- GOUVERNEMENT DU QUÉBEC (1984) *Rapport de la commission d'étude sur la région de l'Outaouais*. Québec.
- HAMELIN, Louis-Edmond (1961) La géographie de Raoul Blanchard. *Le géographe canadien*, 5(1): 1-9.
- _____ (1979) *Nymie géographique. Contribution aux études de terminologie*. Québec, Université Laval, Département de géographie, Notes et documents de recherche, n° 11.
- LAPOINTE, Pierre-Louis (1981) Les fleuves unissent et les montagnes divisent: le bassin de l'Outaouais, une réalité géo-historique et culturelle méconnue. *L'Outaouais. Actes du colloque sur l'identité de l'Outaouais*. Hull, Institut d'histoire et de recherche sur l'Outaouais, p. 1-7.
- _____ (1983) L'Outaouais: une culture en mutation. *Les régions culturelles*, Questions de culture, n° 5, p. 79-107.
- LAPONCE, J.A. (1980a) The City Centres as Conflictual Space in the Bilingual City: the case of Montréal, in Gottman J., ed., *Centre and Periphery*. Beverly Hill, Sage Publ., p. 149-161.
- _____ (1980b) Le comportement spatial des groupes linguistiques. *International Political Science Review*, 1(4): 478-494.
- _____ (1984) The French Language in Canada: Tensions Between Geography and Politics. *Political Geography Quarterly*, 3(2): 91-104.
- MEYNIER, André (1969) *Histoire de la pensée géographique en France (1872-1969)*. Paris, Presses universitaires de France.
- WADDELL, Eric (1982) Des gens et des lieux, Caldwell G. et Waddell E., éd., *Les anglophones du Québec de majoritaires à minoritaires*. Québec, Institut québécois de recherche sur la culture, p. 27-56.

(Acceptation définitive en mars 1986)

CARTOGRAPHIE

Conception: Andrée G.-LAVOIE, Louise MARCOTTE

Réalisation: Andrée G.-LAVOIE

Photographie: Serge DUCHESNEAU